

# Le vécu et le stress des aidants

---

Julien Bergeot

Thema, Université de Cergy Pontoise

EconomiX, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense

Contact : [julien.bergeot@u-cergy.fr](mailto:julien.bergeot@u-cergy.fr)

# Aide informelle et activité professionnelle : deux activités concurrentes ?

---

**Principal résultat** : La littérature montre que la très grande majorité des aidants restent sur le marché du travail et doivent donc concilier travail et aide

- ❖ L'arrêt de l'activité professionnelle reste **rare** parmi les aidants : parmi ceux ne travaillant pas, seulement **2%** déclarent que leur situation est due à l'aide (Soullier et Weber, 2011 : d'après HSA 2009)
- ❖ La sortie du marché du travail touche les personnes apportant une **aide intensive** (Carmichael et Charles, 2003 ; Nguyen et Connelly, 2014)

# La conciliation n'est cependant pas sans conséquences

---

1) Certains aidants sont contraints de **réduire leur temps de travail** (Van Houtven et al., 2013 ; Meng, 2013)

❖ Cette réduction :

❖ est plutôt **modeste** : 1h/sem selon Schmitz et Westphal (2016) et 3h/sem selon Van Houtven et al. (2013)

❖ se fait dès la **première année** (Schmitz et Westphal, 2016)

❖ **perdure** même lorsqu'ils ne sont plus aidants (Schmitz et Westphal, 2016) → ce qui peut résulter de **frictions sur le marché du travail** qui rendent difficile un retour à la situation initiale (Skira, 2015)

## La conciliation n'est cependant pas sans conséquences

2) Certains aidants subissent une **perte de revenu** :

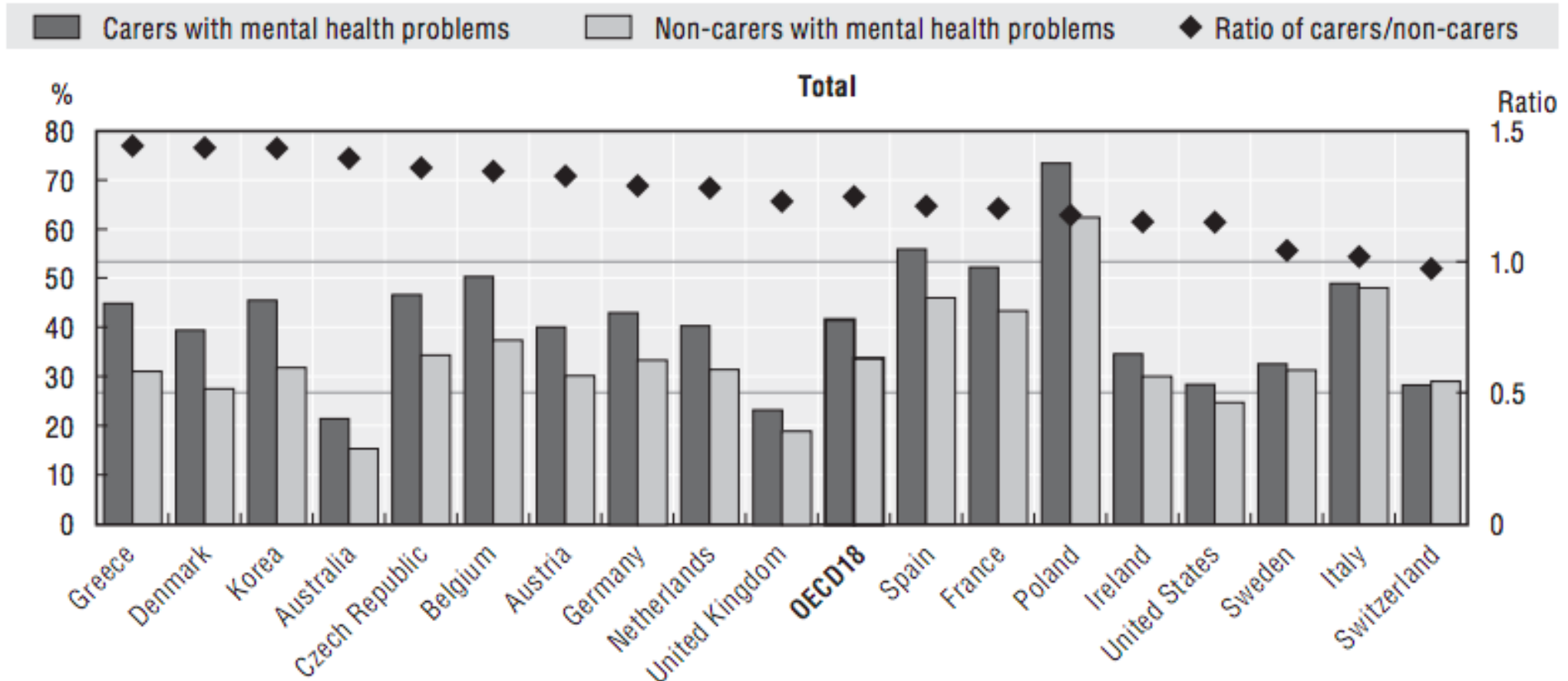
- ❖ Le retour à l'emploi peut également se traduire par une baisse du salaire horaire (Skira, 2015)
- ❖ Pour ceux qui sont restés en emploi, un **écart de rémunération** se crée à long terme avec ceux qui ne sont pas aidants (Schmitz et Wesphal, 2016), ce qui est potentiellement dû au renoncement à des promotions
- ❖ Ces ajustements sur le marché du travail et la réduction du salaire auront des effets sur les pensions de retraite des aidants

# Travailler et aider, jusqu'à quel point ? A quel prix ?

---

- ❖ Les aidants prennent en moyenne **6 jours d'arrêts-maladies** de plus que les non aidants (Roller et al., 2016)
  - Ce qui peut être lié à une détérioration de l'état de santé ... mais également un moyen d'avoir du temps pour soutenir son proche
- ❖ Les aidants qui travaillent à temps plein consomment plus d'antidépresseurs que ceux travaillant à temps partiel (Schmitz et Stroka, 2013)

# La prévalence des problèmes de santé mentale chez les aidants est de 20 % plus élevée que chez les non aidants



Source : OCDE, « Help Wanted ? Providing and paying for long term care », 2011

# Des problèmes de santé mentale qui disparaissent à moyen terme ?

---

- ❖ Certaines études montrent que les effets sur la santé mentale disparaissent à moyen terme :
  - ❖ Schmitz et Wetphal (2015) : il n'y plus d'effet **5 ans** après avoir commencé à aider
  - ❖ Zwart et al. (2017) : il n'y a plus d'effet **4 ans** après avoir commencé à aider
  
- ❖ **Attention**, certaines précautions doivent être prises par rapport à ces résultats : les aidants les plus à risque d'avoir des problèmes de santé mentale sont aussi plus difficiles à suivre sur plusieurs périodes → ce qui signifie que ces études **sous-estiment** l'effet à moyen terme de l'aide



# Merci de votre attention

Contact :  
[julien.bergeot@u-cergy.fr](mailto:julien.bergeot@u-cergy.fr)